

# **INTRODUIRE L'EUROPE DANS L'ÉCOLE À LA FIN DES ANNÉES 1950 UNE COLLABORATION ENTRE LE CENTRE EUROPÉEN DE LA CULTURE ET L'ASSOCIATION EUROPÉENNE DES ENSEIGNANTS**

A la fin des années 1950, deux organisations de nature différente, le Centre européen de la culture (CEC) et l'Association européenne des enseignants (AEDE), se retrouvent autour d'un projet qui leur paraît central pour la poursuite du processus d'union de l'Europe : « Introduire l'Europe dans l'Ecole »<sup>1</sup>. Fondé le 7 octobre 1950 à Genève suite au Congrès de La Haye, le CEC, dirigé par Denis de Rougemont, a notamment pour mission « d'entretenir le sentiment de communauté européenne [...] dans les établissements d'enseignement scolaires, universitaires et populaires »<sup>2</sup>. L'AEDE, quant à elle, est fondée le 8 juillet 1956 à Paris suite à un congrès organisé par le Groupement universitaire du Mouvement fédéraliste européen<sup>3</sup>. Ce dernier, qui officie déjà dans les milieux de l'enseignement académique, cherche à élargir son rayon d'action en réunissant des enseignantes et enseignants de tous les degrés. La formule d'une association professionnelle – la première organisée directement sur le plan européen –, indépendante politiquement et non confessionnelle, paraît être le meilleur moyen de réunir le plus grand nombre d'adhérents. Le CEC s'adresse, pour sa part, à un éventail beaucoup plus large que celui du monde de l'enseignement. Organisation non gouvernementale, il fait office de catalyseur d'idées et d'initiatives, ainsi que de lieu de rencontre et de coordination pour diverses associations visant les mêmes buts, comme l'Association européenne des festivals de musique et l'Association des instituts d'études européennes.

Les deux organisations s'engagent clairement en faveur d'une Fédération européenne. Elles sont aussi convaincues de l'importance de l'adhésion du plus grand nombre au projet européen. Cette certitude, déjà affirmée en 1948 dans le Rapport culturel du Congrès de l'Europe réuni à La Haye, est

<sup>1</sup> Formule d'Henri Brugmans, recteur du Collège d'Europe à Bruges, alors très investi dans l'éducation dans une perspective européenne, dans Henri BRUGMANS, « Le rôle de l'éducation dans la diffusion de l'idée européenne », *Bulletin du Centre européen de la culture* [ci-après *Bulletin du CEC*] intitulé « L'Europe et l'Ecole » n° 3, avril 1957, p. 4.

<sup>2</sup> *Bulletin du CEC* intitulé « Pour une Education européenne » n° 4, avril-mai 1956, p. 1. Sur le Centre européen de la culture, voir Nicolas STENGER, *Denis de Rougemont. Les intellectuels et l'Europe au XX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, 2015, p. 175 et suivantes.

<sup>3</sup> Secrétariat de l'AEDE (Paris), Note d'information, [1956], p. 1. Historical Archives of the European Union (dorénavant HAEU), Fonds de l'Association européenne des enseignants (dorénavant AEDE), 195.

renforcée après l'échec du projet de Communauté européenne de défense (CED) l'été 1954. Le développement d'un sentiment européen dans la population paraît nécessaire pour mettre fin aux résistances. Pour ce faire, le meilleur moyen serait de faire prendre conscience aux citoyens de l'existence d'une communauté de culture entre les pays d'Europe et de la nécessité de la défendre<sup>4</sup>. Suivant la formule de Denis de Rougemont «Faire l'Europe, c'est d'abord faire des Européens» et l'éducation semble être justement une des voies à privilégier pour «former des Européens»<sup>5</sup>. Alors que le CEC s'investit dans un premier temps essentiellement dans l'éducation populaire avec notamment la fondation en 1953 du Bureau européen de l'éducation populaire, sa rencontre avec l'AEDE permettra de développer une série d'initiatives en milieu scolaire.

La présente contribution a pour objet de clarifier le contexte de la collaboration entre le CEC et l'AEDE, sa nature et son fonctionnement, puis de s'intéresser aux premières réalisations sur lesquelles elle débouche, depuis les premiers sondages sur le terrain à l'élaboration de guides destinés aux enseignants. Il s'agira aussi d'examiner dans quelle mesure ce «partenariat» s'avère fructueux pour les deux parties, ainsi que pour la réalisation de leur ambition commune, et quelle place ce binôme occupe sur le terrain culturel, un terrain encore très peu investi par les organismes officiels européens dans les années 1950.

### **Des organisations complémentaires**

A la fin de l'année 1955, le Centre européen de la culture lance, avec le soutien de la Fondation européenne de la culture (FEC), un projet d'envergure en matière d'éducation. Fille du CEC, la Fondation européenne de la culture a pour but, sur le modèle des fondations philanthropiques américaines, mais avec des fonds exclusivement européens, «de développer et d'entretenir un sentiment de compréhension mutuelle et de solidarité démocratique entre les populations européennes en favorisant les activités culturelles et éducatives d'intérêt commun»<sup>6</sup>. L'idée de départ de ce projet est plutôt d'intervenir dans le champ de l'éducation extra-scolaire en «[v]is[ant] à la formation sociale et civique des jeunes et des adultes sur

<sup>4</sup> Denis DE ROUGEMONT, «Former des Européens», *Bulletin du CEC* «Pour une Education européenne»..., p. 32; Alain FRÉCHET, «L'Association européenne des enseignants», *Bulletin du CEC* «L'Europe et l'Ecole»..., p. 52.

<sup>5</sup> Denis DE ROUGEMONT, «Former des Européens»..., pp. 32-41.

<sup>6</sup> Fondation européenne de la culture, Statuts, [fin 1954], articles 2 et 18. HAEU, Fonds Georges Rencki, 12.

le plan local » par le biais de la mise en place d'expériences-pilotes<sup>7</sup>. Cette première étape tend à examiner les conditions dans plusieurs pays de l'instauration d'une campagne d'«éducation européenne» et à tester certaines méthodes à petite échelle. Un appel à propositions est lancé. Un des membres du Comité d'études de ce projet, Gérard Pfulg, chanoine en charge de l'Inspection des écoles secondaires du canton de Fribourg en Suisse et des écoles primaires de la ville du même nom, propose, en mars 1956, contrairement à l'idée de départ, de mener une expérience en milieu scolaire<sup>8</sup>. Retenue parmi treize autres projets qui se déroulent dans différents pays d'Europe, l'expérience-pilote fribourgeoise est le premier signe d'une ouverture des actions du CEC vers le monde enseignant et les élèves. C'est d'ailleurs autour de cette expérience qu'une première rencontre entre le secrétaire général de l'AEDE, Alain Fréchet, et le directeur du Centre, Denis de Rougemont, a lieu<sup>9</sup>. Alain Fréchet est alors invité par Pierre Moser, responsable du Département de l'éducation du CEC, à venir donner une conférence aux instituteurs et professeurs du canton de Fribourg sur l'unité culturelle de l'Europe, le 22 mai 1957.

Lors des premières discussions, Denis de Rougemont semble vouloir chaapeuter cette toute jeune Association. Dans un courrier adressé en décembre 1957 au président de l'AEDE, André Alers, pour clarifier les relations entre l'Association et le Centre, le directeur du CEC parle d'affiliation de l'AEDE au CEC, de politique commune en matière de recherche de fonds, d'installation du siège social de l'AEDE à la Villa Moynier, à Genève, où le Centre a pris ses quartiers<sup>10</sup>. Certes, totalement conquis par l'idée d'un rapprochement entre les deux organisations, les responsables de l'AEDE n'en tiennent pas moins vigoureusement à l'indépendance de leur association. Le point d'achoppement se matérialise dans la façon de qualifier la relation entre les deux institutions. Alors que Denis de Rougemont évoque une «affiliation», Fréchet préfère parler d'«association». En effet, le secrétaire général se heurte «au souci extrême d'indépendance qui a présidé à l'élaboration [des] statuts» de l'association qui autorisent l'affiliation de ses membres à titre individuel à tout groupement politique ou confessionnel, ainsi qu'à tout mouvement de leur choix, mais pas l'affiliation de l'association en tant

<sup>7</sup> Fondation européenne de la culture, «Projet d'éducation sociale et civique», le 27 octobre 1955. Bibliothèque de l'Institut de hautes études internationales et du développement (dorénavant IHEID), Fonds du Centre européen de la culture (dorénavant CEC), II-A-25 a).

<sup>8</sup> Fondation européenne de la culture, Comité d'étude du Projet d'éducation européenne, Projet N° 1, catégorie 5, «L'information des maîtres des classes primaires supérieures et des écoles secondaires», signé Gérard Pfulg, le 2 mars 1956. IHEID, Fonds CEC, II-A-25 a).

<sup>9</sup> Lettre d'Alain Fréchet à Pierre Moser, le 28 mai 1957. IHEID, Fonds CEC, II-I-40 b).

<sup>10</sup> Lettre de Denis de Rougemont à André Alers, le 12 décembre 1957. IHEID, Fonds CEC, II-I-40 a).

que telle<sup>11</sup>. Cette préoccupation trouve son origine dans la volonté des fondateurs de l'AEDE de maintenir l'association à l'écart des luttes animant les divers mouvements européens qui fleurissent dans l'après-guerre et de se tenir au-dessus de la mêlée. Un « lien organique » est tout de même établi entre le CEC et l'AEDE. A partir de décembre 1957, un siège du Conseil de direction du CEC est réservé au président de l'Association.

La collaboration avec le Centre européen de la culture présente plusieurs avantages pour l'AEDE qui fait ses premiers pas. Le CEC met à sa disposition une expertise d'ordre culturel dans l'effort d'union de l'Europe, notamment par le biais de ses conférenciers et de ses bulletins qu'il distribue soit gratuitement, soit à prix préférentiels. Il lui procure aussi une forme de légitimité et de visibilité en l'invitant régulièrement à se présenter dans les numéros du *Bulletin du Centre européen de la culture* qui ont trait à l'éducation. Dans le rapport qu'il rédige à la suite du premier Congrès statutaire de l'AEDE, un collaborateur du Centre, J. J. Baumgartner d'Alligny, note d'ailleurs que « [d]urant le Congrès, il a beaucoup été question du CEC. C'est de lui qu'on attend la documentation et des directives »<sup>12</sup>. A ses débuts, l'AEDE peut donc puiser dans le bagage acquis par le CEC, s'inspirer de son expérience et de sa doctrine. Le Centre semble offrir également à l'AEDE l'accès à un réseau déjà bien établi, notamment de bailleurs de fonds potentiels. Les responsables de l'AEDE passent souvent par Denis de Rougemont pour qu'il intercède en leur faveur auprès de la Fondation européenne de la culture<sup>13</sup>. Les demandes de soutien de l'AEDE adressées à des fondations philanthropiques américaines, comme la Fondation Ford, passent aussi par le CEC<sup>14</sup>. En retour, le Centre bénéficie de l'appui des dirigeants de l'AEDE, proches pour certains des autorités gouvernementales. Le président de l'Association, André Alers, intervient à plusieurs reprises auprès du ministère des Affaires étrangères et de l'Instruction publique belge en faveur des demandes de subventions du CEC<sup>15</sup>. Le vice-président de l'AEDE, Franco Bonacina, fait de même du côté italien<sup>16</sup>. Le Centre joue également un rôle

<sup>11</sup> Lettre d'Alain Fréchet et André Alers à Denis de Rougemont, le 29 janvier 1958. IHEID, Fonds CEC, II-I-40 a) ; Statuts de l'AEDE votés le 18 juillet 1956 à Paris (article 4). HAEU, Fonds AEDE, 384.

<sup>12</sup> Congrès des enseignants européens à Turin, du 1<sup>er</sup> au 4 avril 1958. IHEID, Fonds CEC, II-I-40 a).

<sup>13</sup> Lettre d'Alain Fréchet à Antoinette Ducimetière, le 22 décembre 1959. IHEID, Fonds CEC, II-I-40 b).

<sup>14</sup> Lettre d'Alain Fréchet à Denis de Rougemont, le 12 novembre 1957. IHEID, Fonds CEC, II-I-40 b).

<sup>15</sup> Lettre d'André Alers au Baron de Selys-Longchamps, directeur du Ministère des Affaires Etrangères, Bruxelles, le 10 juillet 1958 ; Lettre de Bernard Caspary, secrétaire de direction du CEC, à André Alers, le 23 février 1959. IHEID, Fonds CEC, II-I-40 a).

<sup>16</sup> Lettre d'Antoinette Ducimetière à Elena Sonnino, secrétaire générale de la section italienne de l'AEDE, le 10 février 1959. IHEID, Fonds CEC, II-I-40 b).

important dans le développement de l'AEDE. Il ne se contente pas seulement de signaler régulièrement aux responsables des sections concernées de l'AEDE les enseignants favorables au projet européen qui entrent en contact avec lui, mais il participe aussi, aux côtés du mouvement Europa-Union, à la mise sur pied d'une section suisse de l'AEDE<sup>17</sup>. Lorsque Pierre Moser invite Alain Fréchet à venir donner une conférence aux enseignants fribourgeois en mai 1957, l'idée est déjà présente de profiter de cette occasion pour lancer une section suisse de l'AEDE<sup>18</sup>. Antoinette Ducimetière, qui succède à Pierre Moser à la tête du Département de l'éducation du CEC au printemps 1958, s'implique également beaucoup dans la contribution et le développement d'une section locale genevoise de l'AEDE<sup>19</sup>. Elle est notamment la cheville ouvrière de la première séance d'information destinée aux enseignants genevois dans le but de créer cette section. Sans discussion aucune, la réunion se tient tout naturellement dans les locaux du CEC, le 17 septembre 1959.

Pour sa part, l'Association européenne des enseignants se révèle être un partenaire incontournable du CEC pour les activités que ce dernier souhaite développer dans le domaine de l'éducation. En effet, les collaborateurs du Centre n'a pas d'expérience spécifique en milieu scolaire. Comme son prédécesseur Pierre Moser<sup>20</sup>, Antoinette Ducimetière vient du monde des organisations internationales à caractère éducatif qui se développent dans le sillage des Nations Unies dans l'après-guerre. Lorsqu'elle reprend la responsabilité du Département de l'éducation du CEC, Antoinette Ducimetière est bibliothécaire responsable des manuels scolaires du Bureau international d'éducation à Genève. A contrario, tous les membres de l'AEDE font partie du corps enseignant. Au bénéfice d'une croissance importante (de 5 000 membres deux ans après sa création à 25 000 membres en 1964) et avec sa structure décentralisée – des sections nationales fédérées autour d'un Comité exécutif européen – (de 5 sections deux ans après sa création à 11 en 1964), l'AEDE offre au CEC un accès direct à la base, c'est-à-dire à des enseignants, qui plus est, engagés, et à leurs élèves<sup>21</sup>. En outre, l'Association permet au Centre et à son Département de l'éducation de se faire connaître et d'élargir leur réseau en conviant généralement un de leurs représentants à assister aux

<sup>17</sup> Rapport d'activité du secrétaire général, premier Congrès ordinaire – Turin, du 1<sup>er</sup> au 4 avril 1958, p. 8. HAEU, Fonds AEDE, 14.

<sup>18</sup> Lettre de Pierre Moser à Alain Fréchet, le 10 mai 1957. IHEID, Fonds CEC, II-I-40 b).

<sup>19</sup> Lettre d'Antoinette Ducimetière à Alfred Borel, chef du Département de l'Instruction publique, Genève, le 18 août 1959. IHEID, Fonds CEC, II-I-40 a) ; Lettre d'Antoinette Ducimetière à Alain Fréchet, le 26 août 1959. IHEID, Fonds CEC, II-I-40 b).

<sup>20</sup> Avant d'être engagé par le CEC, Pierre Moser était directeur de l'Institut international de la Jeunesse à Gauting (Munich), *Bulletin du CEC* n° 3, février 1956, p. 13.

<sup>21</sup> Alfred BIEDERMANN, « Dix années au service de l'enseignement européen », le 9 avril 1966, p. 9. HAEU, Fonds AEDE, 227. Les premières sections de l'AEDE sont les sections italienne, française, belge, allemande et luxembourgeoise.

nombreuses rencontres et stages que ses sections organisent. De manière générale, Antoinette Ducimetière voyage énormément et participe très régulièrement aux manifestations mises en place dans le cadre de l'AEDE. C'est principalement cette collaboratrice du CEC qui tisse des liens étroits avec les membres de l'Association et qui concrétise ainsi le rapprochement entre les deux organisations. L'AEDE participe également au rayonnement du CEC en reprenant régulièrement des articles publiés dans le *Bulletin du Centre européen de la culture*, particulièrement ceux de Denis de Rougemont, pour les faire paraître dans les revues d'information conçues et diffusées par ses différentes sections nationales, comme *Education Européenne* pour la France ou *L'Ecole européenne* pour la Belgique. De manière significative, le premier numéro de la revue de la section française, paru en novembre 1957, propose la version complète de l'article de Denis de Rougemont publié sous le titre « Former des Européens », originellement dans le *Bulletin du Centre européen de la culture* d'avril-mai 1956. Alain Fréchet se réjouit de « l'éclat » ainsi conféré à cette nouvelle publication<sup>22</sup>. L'AEDE va encore plus loin en proposant une réédition de la brochure *L'Europe s'inscrit dans les faits* parue la première fois en novembre 1956. En effet, tout en saluant le bien-fondé de ce numéro qui réunit les arguments et les données qui vont dans le sens d'une union de l'Europe, Alain Fréchet regrette que le point de vue fédéraliste n'y soit pas plus clairement exprimé<sup>23</sup>. En effet, quoique profondément fédéraliste, le CEC prend des précautions particulières pour une telle brochure destinée à un public plus large que son audience habituelle afin de ne pas aliéner une partie des européistes :

« Vous savez qu'il n'y a pas plus fédéralistes que nous au Centre européen de la culture, mais si nous n'avons pas trop insisté sur l'aspect fédéraliste de demain, c'est que nous ne voulons pas entrer outre mesure dans les discussions politiques qui séparent malheureusement encore aujourd'hui les Européens même les plus convaincus. Le Centre, en effet, s'efforce de rester en dehors des conflits politiques. »<sup>24</sup>

L'AEDE semble pouvoir plus librement prendre une posture militante. Le secrétaire général de l'Association suggère alors à Denis de Rougemont de faire une réédition de cette brochure, accompagnée notamment d'un chapitre complémentaire (le chapitre XI), pour préciser l'objectif – la fédération

<sup>22</sup> Lettre d'Alain Fréchet à Denis de Rougemont, [novembre 1957]. IHEID, Fonds CEC, II-I-40 b).

<sup>23</sup> Lettre d'Alain Fréchet à Pierre Moser, le 10 février 1957. IHEID, Fonds CEC, II-I-40 b).

<sup>24</sup> Lettre de Pierre Moser à Alain Fréchet, le 14 février 1957. IHEID, Fonds CEC, II-I-40 b).

des Etats d'Europe – et les façons de l'atteindre<sup>25</sup>. Pour l'AEDE, il s'agit d'offrir, par ce biais, davantage de documentations à ses membres et pour le CEC, de se faire connaître et de toucher un public plus large et ceci à coûts réduits. Certes, la majeure partie des frais d'impression revient au CEC, mais les frais de distribution, à l'AEDE et à ses sections. Le tirage de cette édition spéciale de *L'Europe s'inscrit dans les faits* s'élève à 5 000 exemplaires<sup>26</sup>. L'AEDE et le CEC fonctionnent tous deux avec très peu de moyens et leur collaboration leur permet aussi ponctuellement de mutualiser leurs efforts. La coopération entre les deux organismes touche donc plusieurs domaines et prend la forme d'un échange de bons procédés cherchant à satisfaire les intérêts des deux parties.

### **Des expériences-pilotes d'«éducation européenne» pour sonder le terrain**

L'expérience-pilote proposée par le chanoine Gérard Pfulg vise à sonder le degré scolaire primaire supérieur et secondaire pour examiner dans quelle mesure les enseignants comme les élèves peuvent être préparés à une réforme éducative plus large<sup>27</sup>. Mené au cours de l'année scolaire 1956-1957, ce projet est présenté comme un essai pédagogique afin de trouver la meilleure méthode de formation du «sens européen». L'expérience se divise en deux volets. D'une part, il s'agit d'offrir aux maîtres des sessions d'information et de mettre à leur disposition du matériel et de la documentation. Entre octobre 1956 et mai 1957, quatre rencontres sont organisées autour de conférences consacrées à plusieurs thématiques européennes<sup>28</sup>. Ces conférences, auxquelles viennent s'ajouter à deux reprises une projection de films, l'un sur l'Organisation de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), l'autre sur la transformation d'une école canadienne par

<sup>25</sup> Lettre d'Antoinette Ducimetière à Alain Fréchet, le 15 janvier 1959. HAEU, Fonds AEDE, 87.

<sup>26</sup> Lettre de Bernard Caspary, secrétaire de direction du CEC, à Alain Fréchet, le 7 juillet 1959. IHEID, Fonds CEC, II-I-40 b).

<sup>27</sup> Fondation européenne de la culture, Comité d'étude du Projet d'éducation européenne, Projet No 1, catégorie 5, «L'information des maîtres des classes primaires supérieures et des écoles secondaires», signé Gérard Pfulg, le 2 mars 1956, p. 1. IHEID, Fonds CEC, II-A-25 a).

<sup>28</sup> Tour à tour, les enseignants peuvent entendre Pierre Moser, d'abord sur l'histoire et les caractéristiques de l'éducation européenne, puis sur l'éducation populaire, André Puttemans, inspecteur de l'enseignement de l'histoire et président de la Fédération belge des professeurs d'histoire, sur l'enseignement de l'histoire en vue d'une meilleure compréhension internationale et Hans Solf, du Conseil de l'Europe, sur les organismes économiques et politiques de la nouvelle Europe. Le cycle de conférences se termine avec l'allocation d'Alain Fréchet sur les problèmes culturels de l'Europe, voir Emile MARMY, «Première partie. Les expériences-pilotes en milieu scolaire», *Bulletin du CEC* intitulé «Neuf expériences d'éducation européenne» n° 4-5, décembre 1959, p. 7.

la mise en œuvre des méthodes modernes d'éducation, sont suivies d'une discussion. Entre les réunions, Gérard Pfulg mise sur l'envoi de documentation pour maintenir éveillé l'intérêt des enseignants, plus précisément de numéros spéciaux du *Bulletin du Centre européen de la culture*, comme celui d'avril-mai 1956 intitulé « Pour une éducation européenne », et de publications du Conseil de l'Europe, comme le *Petit manuel du Conseil de l'Europe* et *La Culture européenne et le Conseil de l'Europe*. Il fait paraître aussi une série d'articles relatifs à l'Europe dans le *Bulletin pédagogique*, organe de la Société fribourgeoise d'éducation qu'il préside. Les enseignants sont en moyenne entre 180 et 200 à participer à ces rencontres<sup>29</sup>. Le contexte est incitatif: la convocation est signée par des personnes qui font autorité (les inspecteurs scolaires de la ville de Fribourg et du district de la Sarine), les frais de déplacements sont remboursés et les repas à l'issue des réunions offerts<sup>30</sup>. Cette expérience, conduite par Gérard Pfulg avec le soutien du Centre européen de la culture et de la Fondation européenne de la culture, a des retombées sur un public plus large que celui du monde enseignant uniquement. En marge de ces réunions, une conférence publique sur les origines de la Première Guerre mondiale donnée par André Puttemans, personnalité belge très engagée dans les commissions de révision historiques<sup>31</sup>, a été organisée en soirée et plusieurs articles sont également parus dans le quotidien régional *La Liberté*<sup>32</sup>.

Par ailleurs, le second volet de l'expérience-pilote fribourgeoise consiste à soumettre à des élèves de 13 à 16 ans un questionnaire censé permettre d'évaluer leurs connaissances des questions européennes et leur état d'esprit envers cette matière; les jeunes de cette tranche d'âge seraient particulièrement sujets aux stéréotypes nationaux. Conçues par Gérard Pfulg avec l'aide d'Emile Marmy, professeur de psychologie aux Facultés catholiques de Lyon et professeur à Fribourg, soixante-six questions organisées en trois parties leur sont posées<sup>33</sup>. La première partie concerne les connaissances géographiques, historiques et culturelles, la deuxième les « attitudes relatives au problème de l'Europe », c'est-à-dire « les réactions spontanées à l'égard des

<sup>29</sup> Gérard Pfulg, « L'Information des maîtres », Rapport provisoire sur les activités déployées à Fribourg jusqu'au 31 décembre 1956, le 25 janvier 1957, p. 1. IHEID, Fonds CEC, II-I-41 d).

<sup>30</sup> Circulaire de Gérard Pfulg à Messieurs les directeurs des écoles secondaires, le 7 octobre 1956. IHEID, Fonds CEC, II-A-25 d); Circulaire de Gérard Pfulg et Raymond Progin aux membres du corps enseignant de la ville de Fribourg et du district de la Sarine, le 7 octobre 1956. IHEID, Fonds CEC, II-A-25 d).

<sup>31</sup> Els WITTE, « Les historiens belges et la construction européenne (1944-1956) », *Courrier hebdomadaire du CRISP* n° 2217-2218, 2014, pp. 5-68.

<sup>32</sup> Emile MARMY, « Première partie. Les expériences-pilotes en milieu scolaire »..., p. 8.

<sup>33</sup> Le questionnaire complet se trouve dans le *Bulletin du CEC* « Neuf expériences d'éducation européenne »..., pp. 23-27.

pays étrangers et de leurs habitants»<sup>34</sup> et la troisième les organismes internationaux. Révisées par Denis de Rougemont, certaines questions ont été modifiées ou supprimées<sup>35</sup>. Les changements apportés, peu nombreux mais significatifs, témoignent essentiellement de la volonté de ne pas renforcer les préjugés. Par exemple, la question suivante «Quels sont parmi les Européens les gens les moins désirables?» a tout simplement été supprimée. Les modifications demandées par Rougemont visent aussi à aborder la question fédéraliste de manière plus subtile et positive. La question «Les Etats devraient-ils être disposés à renoncer à une partie de leur souveraineté dans l'intérêt de l'Europe?» a été modifiée comme suit : «Les Etats de l'Europe devraient-ils s'unir comme les Cantons suisses se sont unis en 1848?» Ce questionnaire est rempli en classe, sous la supervision des enseignants, par 450 élèves<sup>36</sup>.

L'évaluation de l'expérience du côté des enseignants ne repose que sur l'observation directe puisque ces derniers n'ont pas été eux-mêmes soumis à un questionnaire. Dans l'ensemble, Emile Marmy, qui officie comme rapporteur, note un accueil positif :

«Les réactions spontanées des maîtres, leurs réflexions à la suite des conférences entendues, prouvent qu'ils sont "sensibilisés" au problème de l'Europe dans le monde actuel. La plupart ont manifesté leur contentement et leur reconnaissance de l'aubaine qui leur était offerte de sortir de leurs préoccupations routinières et d'élargir leurs horizons. Le jugement généralement exprimé est "qu'on devrait nous parler plus souvent de ces choses".»<sup>37</sup>

Du côté des élèves, les réponses apportées au premier volet du questionnaire illustrent bien, toujours selon Emile Marmy, la complexité de cette matière<sup>38</sup>. Les connaissances géographiques des élèves s'avèrent plutôt bonnes, mais ce qui frappe le rapporteur, c'est la méconnaissance quasi générale concernant les figures de l'histoire culturelle de l'Europe (écrivains, artistes, musiciens célèbres) et les organismes internationaux. Les réponses aux questions concernant les attitudes à l'égard des étrangers sont perçues

<sup>34</sup> Emile MARMY, «L'expérience-pilote de Fribourg. Formation européenne de professeurs», *Bulletin du CEC «L'Europe et l'École»...*, p. 38.

<sup>35</sup> Questionnaire «Formation civique européenne», Enquête auprès des adolescents de 12 à 16 ans, modifié après discussion au Comité d'études, le 23 octobre 1956 (par M. de Rougemont). IHEID, Fonds CEC, II-I-41 d).

<sup>36</sup> Emile MARMY, «Première partie. Les expériences-pilotes en milieu scolaire»..., pp. 9-10.

<sup>37</sup> Emile MARMY, «L'expérience-pilote de Fribourg. Formation européenne de professeurs»..., p. 41.

<sup>38</sup> Emile MARMY, «Première partie. Les expériences-pilotes en milieu scolaire»..., p. 12. Pour des exemples de réponses au questionnaire, voir *Bulletin du CEC «Neuf expériences d'éducation européenne»...*, pp. 28-29.

comme l'expression des préjugés véhiculés dans le milieu où vit l'élève plutôt que des jugements de valeur personnels. Dans l'ensemble, les élèves témoignent de leur envie de voyager et de rencontrer d'autres jeunes de provenances diverses.

A l'origine, Gérard Pfulg a prévu de soumettre aux élèves un questionnaire non seulement avant, mais aussi après les sessions d'information destinées aux enseignants pour mesurer leur impact sur leurs connaissances et leur appréhension des problèmes européens<sup>39</sup>. Ce modèle d'expérience éducative a déjà été mené quelques années plus tôt par le chanoine dans les écoles fribourgeoises sous les auspices de l'Unesco. En effet, après avoir surtout organisé des stages internationaux d'études destinés au corps enseignant dans le cadre de ses activités cherchant à développer l'éducation dans le sens d'une meilleure compréhension internationale, l'Unesco a souhaité évaluer les résultats de ses actions sur le terrain<sup>40</sup>. Pour ce faire, des expériences ont été menées sous la forme suivante : d'abord, mesurer les connaissances des élèves et leurs attitudes envers la matière (dans ce cas, les droits des femmes, l'étude d'autres pays, la déclaration universelle des droits de l'homme, etc.), ensuite leur proposer un enseignement spécifique sur le sujet et, finalement, mesurer les connaissances acquises et les éventuelles modifications intervenues concernant leurs attitudes envers la thématique. Dans le cas de l'expérience fribourgeoise menée sous les auspices du CEC, la méthode d'enseignement manque encore pour aller au bout de la démarche. L'édition du *Guide européen* de l'enseignant visera à combler cette lacune.

Alain Fréchet, qui se dit particulièrement impressionné par l'action européiste en matière d'enseignement menée avec succès par Gérard Pfulg « avec l'appui des autorités civiles et religieuses dans un Canton que sa situation géographique ne prédisposait pas particulièrement à se tourner vers le monde extérieur », l'invite non seulement à rejoindre les rangs de l'AEDE, mais aussi à rejoindre les efforts de Pierre-André Kunz, correspondant suisse auprès du Comité exécutif, pour constituer une section suisse de l'AEDE<sup>41</sup>. Fréchet a perçu dans la Société fribourgeoise d'éducation que le chanoine préside un vivier de recrutement possible. Avant même la création d'une section suisse de l'AEDE le 10 mai 1958, le Fribourgeois est élu membre du Comité européen de l'Association lors du premier congrès statutaire

<sup>39</sup> Fondation européenne de la culture, Comité d'Etude du Projet d'Education européenne, Projet No 1, catégorie 5, « L'information des maîtres des classes primaires supérieures et des écoles secondaires », signé Gérard Pfulg, le 2 mars 1956, p. 3. IHEID, Fonds CEC, II-A-25 a).

<sup>40</sup> Document UNESCO/ED/127, « L'éducation civique internationale. Organisation d'expériences coordonnées dans les établissements scolaires des Etats membres », le 1<sup>er</sup> juin 1953, p. 1. Bibliothèque cantonale et universitaire Fribourg (dorénavant BCUF), Fonds Gérard Pfulg LD 54, D-8.

<sup>41</sup> Lettre d'Alain Fréchet à Gérard Pfulg, le 17 juin 1957. BCUF, Fonds Gérard Pfulg LD 54, D-3 b).

organisé à Turin du 1<sup>er</sup> au 4 avril 1958. Le chanoine est également membre du Conseil de direction du Centre européen de la culture depuis le début de l'année. À côté d'Antoinette Ducimetière, il sera une courroie de transmission majeure entre le CEC et l'AEDE.

Fort du succès de l'expérience-pilote fribourgeoise, Denis de Rougemont suggère à Alain Fréchet de proposer aux membres de l'AEDE de mettre sur pied des projets similaires dans leurs établissements<sup>42</sup>. L'Association est incontournable si le CEC souhaite étendre ce type d'expériences en milieu scolaire. C'est aussi une façon pour le Centre de déléguer un certain nombre d'activités, sachant que parallèlement à ces expériences menées dans les écoles, il conduit également quatre expériences d'éducation populaire. Les sections belge et française de l'AEDE se montrent particulièrement intéressées. Quatre nouvelles expériences-pilotes en milieu scolaire sont organisées à Bruxelles, à Gand, à Caen et à Avignon pour l'année 1958-1959 en collaboration avec le Centre européen de la culture. L'AEDE s'engage dans ce projet à condition qu'aucune charge financière liée à la mise sur pied de ces expériences ne pèse sur elle. Une subvention spéciale, accordée au CEC par la Fondation Ford, vient s'ajouter au soutien apporté jusqu'alors par la Fondation européenne de la culture<sup>43</sup>. Une convention est signée le 4 juin 1958 entre le CEC et l'AEDE pour régler les dispositions concernant ces expériences-pilotes<sup>44</sup>. La totalité des expériences-pilotes aurait concerné, si l'on s'attache uniquement au plan scolaire, 880 maîtres et 4 664 élèves, en Suisse, en France et en Belgique<sup>45</sup>.

### Un manuel pour guider les enseignants

Lors du premier Congrès statutaire de l'AEDE organisé du 1<sup>er</sup> au 4 avril 1958 à Turin, le représentant du CEC, J. J. Baumgartner d'Alligny, s'adresse en ces termes aux congressistes dans l'allocution d'ouverture :

« [L]es hommes politiques ont beau construire les cadres juridiques de l'Europe, créer la conscience européenne est surtout affaire d'éducation, donc des enseignants. »<sup>46</sup>

<sup>42</sup> Lettre d'Alain Fréchet à Denis de Rougemont, le 20 décembre 1957. HAEU, Fonds Henri Cartan, 4.

<sup>43</sup> Denis DE ROUGEMONT, Introduction au *Bulletin du CEC* « Neuf expériences d'éducation européenne »..., p. 1.

<sup>44</sup> Convention entre le CEC et l'AEDE, le 4 juin 1958. IHEID, Fonds CEC, II-I-40 a).

<sup>45</sup> Denis DE ROUGEMONT, Introduction..., p. 2.

<sup>46</sup> Congrès des enseignants européens à Turin, du 1<sup>er</sup> au 4 avril 1958. IHEID, Fonds CEC, II-I-40 a).

Un rôle cardinal est attribué aux enseignants, dont l'influence s'exercerait non seulement sur les élèves, mais aussi hors des classes :

« Du savant illustre dont les prises de position amènent le monde entier à réfléchir, à l'instituteur de Campagne qui est si souvent le conseiller de ses concitoyens, tout membre du corps enseignant jouit, parfois sans bien s'en rendre compte, d'un rayonnement qui lui impose de combattre pour les valeurs de civilisation dont il est le dépositaire. »<sup>47</sup>

L'ensemble du corps enseignant est appelé à expérimenter et à modifier ses pratiques pédagogiques dans une perspective européenne. A l'occasion de ce premier Congrès de l'Association, Roger Rabouam, professeur à Nice et membre du Comité européen de l'AEDE, lance l'idée d'élaborer un manuel européen destiné aux enseignants<sup>48</sup>. De son côté, le CEC prévoit également de faire paraître un nouveau *Bulletin* consacré aux questions relatives à l'enseignement européen<sup>49</sup>. Al'invitation du Centre et sur la base d'un sommaire réalisé par ses soins et révisé par Gérard Pfulg, une commission mixte AEDE-CEC, réunissant majoritairement des enseignants membres de l'AEDE, se rencontre pour la première fois à Genève, le 27 juin 1958, pour se mettre d'accord sur le canevas de l'ouvrage et répartir la rédaction des chapitres<sup>50</sup>. L'objectif de cette brochure est d'« offrir aux maîtres, désireux d'orienter leur enseignement dans un sens européen, un guide pratique et des suggestions précises tirées des quelques expériences individuelles déjà tentées ici ou là »<sup>51</sup>. Destiné aux enseignants des degrés primaire supérieur et secondaire, le *Guide européen de l'enseignant* ne réunit pas des leçons d'histoire ou de géographie européennes toutes faites, mais donne pour différentes matières (langues, histoire, géographie, économie, instruction civique, philosophie et sciences) des indications pratiques concernant les sources à disposition, les méthodes qui ont fait leur preuve, des exemples (notamment l'expérience-pilote de Fribourg), le matériel imprimé et audiovisuel qui peut

<sup>47</sup> Appel circulaire « Aux membres de l'enseignement de tous les pays de l'Europe », [1957], p. 4. HAEU, Fonds AEDE, 57.

<sup>48</sup> Congrès des enseignants européens à Turin, du 1<sup>er</sup> au 4 avril 1958. IHEID, Fonds CEC, II-I-40 a).

<sup>49</sup> *Bulletin du CEC* intitulé « Guide européen de l'enseignant » n° 5, novembre 1958, p. 1.

<sup>50</sup> Les membres de la commission à l'origine du texte du *Guide*: A. Alers (Bruxelles), président de l'AEDE, D. de Rougemont (Genève), directeur du CEC, A. Fréchet (Paris), secrétaire général de l'AEDE, A. Ducimetière (CEC), ainsi que les professeurs F. Bonacina (Rome), P. Costil (Caen), P. Dieterlen (Paris), H. Krieger (Weilburg), A. Lasserre (Lausanne), M. Lieber (Avignon), L. Musset (Caen), R.P. Nachtergaele (Bruxelles), E. Petrini (Florence), G. Pirotte (Marche-en-Famenne), G. Pfulg (Fribourg), K. Seidelmann (Marburg), Mlle E. Sonnino (Rome) et G. Tamarollo (Milan), voir *Bulletin du CEC* « Guide européen de l'enseignant »..., p. 1.

<sup>51</sup> *Bulletin du CEC* « Guide européen de l'enseignant »..., p. 1.

être mobilisé. L'optique n'est pas d'ajouter dans les programmes considérés comme déjà bien remplis des heures d'enseignement supplémentaires consacrées spécifiquement à la question européenne, mais de l'introduire dans les programmes existants. Henri Brugmans, recteur du Collège d'Europe à Bruges, défendait déjà cette idée dans le *Bulletin du Centre européen de la culture* consacré à « L'Europe et l'École », paru en avril 1957 :

« De même il serait faux “d’enseigner l’Europe” à côté de l’histoire, à côté de la géographie, à côté de l’enseignement des langues étrangères, à côté de l’économie politique qui, sans aucun doute, ne sera alors plus de l’économie politique nationale (*Nationalökonomie*). En effet, il ne s’agit pas ici d’une branche nouvelle, mais d’une conception nouvelle à l’égard de toutes les branches du secteur culturel et social. Le programme scolaire ne doit pas être rendu plus ardu, mais l’*outlook*, l’angle de vision doit être changé. Donc, pas de “leçon européenne”. »<sup>52</sup>

Les rédacteurs du *Guide* adoptent ce point de vue. Pour eux, par exemple, en faisant découvrir la langue et la littérature d'un pays étranger, l'enseignement des langues modernes fait « œuvre de formation européenne »<sup>53</sup>. Le *Guide* insiste sur les bienfaits des échanges scolaires et des contacts personnels non seulement pour approfondir les connaissances linguistiques, mais aussi pour se familiariser avec les problématiques qui concernent d'autres pays et dissiper les idées reçues et les éventuels ressentiments. D'autres formes d'échanges sont également encouragées, comme les échanges de correspondance ou les voyages d'études. L'enseignement de l'histoire, pour sa part, serait à « désintoxiquer »<sup>54</sup>. Un important travail de révision des manuels scolaires, dont l'influence sur les enfants et les adolescents facilement conditionnables est soulignée, doit être accompli pour ôter leur caractère nationaliste et éliminer les erreurs et les imprécisions historiques qui entraîneraient préjugés et rancœurs considérés comme durablement néfastes à la compréhension internationale.

« Selon la nation dans laquelle il [le jeune homme] est né et les manuels de son enfance, il se dira contre la CED par crainte de « l'Allemagne éternelle », contre le marché commun par crainte de « la France colonialiste et mal organisée », contre l'union européenne au nom du Commonwealth, ou de la neutralité traditionnelle de son pays, ou

<sup>52</sup> Henri BRUGMANS, « Le rôle de l'éducation dans la diffusion de l'idée européenne », *Bulletin du CEC* « L'Europe et l'École »..., pp. 5-6.

<sup>53</sup> *Bulletin du CEC* « Guide européen de l'enseignant »..., p. 24.

<sup>54</sup> *Bulletin du CEC* « Guide européen de l'enseignant »..., p. 45.

d'on ne sait quels « ennemis héréditaires » qui ont cessé de l'être depuis longtemps, tandis que de puissants ennemis – très réels ceux-là! – nous entourent et nous guettent, prêts à tirer parti de nos divisions. »<sup>55</sup>

L'histoire devrait être utilisée « comme clef pour comprendre les civilisations de nos partenaires européens »<sup>56</sup>. Ces directives sont présentées comme des innovations pédagogiques, loin de la propagande qui n'a pas sa place à l'école selon les tenants du *Guide*. La frontière est ténue, on le perçoit aisément. Il s'agirait, dans ce cas précis, d'une forme d'actualisation nécessaire de l'enseignement, une façon pour les enseignants d'être en phase avec les problèmes du temps et de préparer les élèves à les affronter<sup>57</sup>.

Le *Guide européen de l'enseignant* est la première brochure créée de toutes pièces dans le cadre d'une collaboration entre l'AEDE et le CEC. L'efficacité de ce partenariat permet de le publier dans un délai très court puisque cet instrument de travail est distribué seulement cinq mois après la première réunion de la commission mixte AEDE-CEC, en novembre 1958, à des milliers de maîtres primaires et secondaires « désireux d'europaniser leur enseignement »<sup>58</sup>. Le succès est au rendez-vous. Très rapidement, la traduction de ce manuel en italien, allemand, anglais et néerlandais est entreprise. Pour ce faire, une demande de subvention est déposée auprès de la Fondation Farfield, fondation philanthropique américaine qui sert de paravent à l'argent engagé par la CIA dans la propagande culturelle en Europe, notamment en faveur du Congrès pour la liberté de la culture<sup>59</sup>. L'été 1960, le *Guide européen de l'enseignant* est publié en quatre langues et son tirage dépasse les 80 000 exemplaires<sup>60</sup>. Fort de ce succès, une « suite » sera réalisée en collaboration avec l'AEDE et paraîtra dans le quatrième *Bulletin du Centre européen de la culture* de l'année 1960-1961, sous le titre *Guide européen de l'enseignement civique*.

<sup>55</sup> DENIS DE ROUGEMONT, « Editorial. Aux racines de l'Europe de demain », *Bulletin du CEC* « L'Europe et l'École »..., p. 2. Sur la conception de l'histoire européenne développée par Rougemont et sa réception, ainsi que sur les travaux de la commission des historiens du CEC en 1950-1951, voir la contribution de Nicolas Stenger dans ce numéro.

<sup>56</sup> *Bulletin du CEC* « Guide européen de l'enseignant »..., p. 33.

<sup>57</sup> *Bulletin du CEC* « Guide européen de l'enseignant »..., p. 1.

<sup>58</sup> DENIS DE ROUGEMONT, Rapport sur les activités du CEC en 1958, p.6. HAEU, Fonds AEDE, 87.

<sup>59</sup> Sur les 6000 dollars demandés, le CEC en obtient 5000, voir Rapport sur les activités présenté à l'Assemblée générale du 15 juillet 1960 du CEC par E. Nicola, président de la Commission des Activités, p.2. HAEU, Fonds AEDE, 85. Sur la Fondation Farfield, voir Nicolas STENGER, *Denis de Rougemont...*, p. 251.

<sup>60</sup> Compte rendu de la réunion du 15 juillet 1960 du Conseil de direction du CEC, p. 8. HAEU, Fonds AEDE, 5.

## Un front commun

Comme on peut le constater à la lecture de ces différents projets qui réunissent à la fois le Centre européen de la culture et l'Association européenne des enseignants, le premier joue essentiellement le rôle d'instigateur, de coordinateur et de trésorier, et la seconde fournit les collaborateurs et le public intéressé. La coopération entre ces deux organisations, qui partagent des préoccupations communes en matière d'éducation et en faveur du projet européen, s'avère fructueuse. Signe de la proximité entre les deux institutions, Antoinette Ducimetière s'imagine même, à la fin de l'année 1960, après le départ d'Alain Fréchet, reprendre, en plus de ses activités à la tête du Département de l'éducation du CEC, le secrétariat général de l'AEDE, «étant donné la cause servie par l'AEDE et qui est la même que celle à laquelle [elle s'est] attachée au CEC»<sup>61</sup>. Cela ne se fera pas, le poste revenant finalement au Français Alfred Biedermann, après «des discussions de coulisses dignes du Palais Bourbon»<sup>62</sup>. Les deux organisations continueront à se soutenir mutuellement. Le CEC accueillera même provisoirement dans ses murs, en 1971, le secrétariat européen de l'AEDE<sup>63</sup>.

En unissant leurs forces, ces deux structures privées cherchent à peser davantage dans le champ culturel qui était jusqu'alors (presque) désert, mais qui se densifie, à partir de 1958, avec les activités culturelles entreprises par les Six (recherches, bourses, publications, Université Européenne), suite à la création du Marché commun, et la mise sur pied du Fonds culturel du Conseil de l'Europe<sup>64</sup>. L'apparition d'une concurrence entre les initiatives privées et officielles menace les mannes financières (notamment gouvernementales) jusqu'alors à disposition du Centre. Sur la proposition de Denis de Rougemont, une table ronde réunissant les principales institutions culturelles européennes, officielles et privées, est convoquée, en novembre 1959, par la Fondation européenne de la culture dans la perspective de façonner une politique commune de la recherche, des activités et des subventions des divers organismes culturels européens. A plusieurs reprises, les responsables de l'AEDE expriment leur gratitude envers le CEC, à qui ils doivent d'avoir pu participer à cette table ronde: «C'est sans doute le plus grand service rendu à l'AEDE par le Centre, et qui s'ajoute à notre dette de reconnaissance

<sup>61</sup> Lettre d'Antoinette Ducimetière à Alain Fréchet, le 8 novembre 1960. IHEID, Fonds CEC, II-I-40 b).

<sup>62</sup> Lettre d'André Lasserre à Antoinette Ducimetière, le 14 janvier 1961. IHEID, Fonds CEC, II-I-40 b).

<sup>63</sup> Lettre d'André Alers à Denis de Rougemont, le 9 juin 1971. HAEU, Fonds AEDE, 6.

<sup>64</sup> Denis DE ROUGEMONT, Rapport sur les activités du CEC en 1958, [non daté]. HAEU, Fonds AEDE, 87.

déjà lourde.»<sup>65</sup> Etre reconnu par le CEC donne une légitimité à l'AEDE qui lui permet de compter et de faire entendre sa voix parmi les organismes culturels européens.

Dans ce nouveau contexte, les collaborations, dans lesquelles l'Association européenne des enseignants et le Centre européen de la culture s'impliquent, s'élargissent. Dans le prolongement des expériences-pilotes développées entre 1956 et 1959, une Campagne d'éducation civique européenne réunissant non seulement l'AEDE et le CEC, mais aussi des représentants du Conseil de l'Europe, des Communautés économiques européennes, de l'Organisation européenne de coopération et de développement, de la Journée européenne des écoles, ainsi que plusieurs hauts fonctionnaires des ministères de l'Éducation de différents pays, se développe dans les années 1960-1970<sup>66</sup>. De cette coopération entre institutions officielles et organismes privés sont attendues davantage de retombées concrètes, que cela soit sur les pratiques des divers ministères nationaux ou sur la législation scolaire<sup>67</sup>. Les espoirs seront largement déçus. Il faut attendre les années 1970 pour que l'éducation finisse par devenir véritablement un sujet de préoccupation des institutions européennes (Rapport Janne en 1973). En 1976 seulement, l'Union européenne adopte son premier programme d'action communautaire pour l'éducation et la formation. Ce dernier met l'accent sur l'enseignement supérieur et la formation professionnelle dans la perspective surtout du développement du Marché commun<sup>68</sup>. Les organismes officiels européens sont alors encore loin de s'intéresser aux degrés primaire et secondaire, comme l'ont fait l'AEDE et le CEC dès les années 1950.

Raphaëlle RUPPEN COUTAZ

Adresse de l'auteure: Section d'histoire, Faculté des lettres, Université de Lausanne, Quartier UNIL-Chamberonne, Bâtiment Anthropole, 1015 Lausanne, raphaelle.ruppencoutaz@unil.ch

<sup>65</sup> Lettre d'Alain Fréchet à Antoinette Ducimetière, le 17 novembre 1959. IHEID, Fonds CEC, II-I-40 b).

<sup>66</sup> Propositions du Centre européen de la culture: Plan d'une Campagne d'éducation civique en Europe, [mai 1961], p. 3. HAEU, Fonds AEDE, 86. Sur cette campagne, voir la contribution de François Saint-Ouen dans ce numéro.

<sup>67</sup> Lettre d'André Alers à Denis de Rougemont, le 23 septembre 1963. HAEU, Fonds AEDE, 5.

<sup>68</sup> Elena SERGI, *L'«educazione europea», per una cittadinanza identitaria. L'impegno pionieristico dei movimenti europeisti tra scuola, università ed educazione popolare, 1948-1971*, Thèse de doctorat en histoire, Università degli Studi di Pavia, 2012-2013, p. 288.